

Informations de base

NLE - Procédures non législatives

[2018/0384\(NLE\)](#)

Procédure terminée

Accords au titre de l'article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois), la Colombie, Cuba, l'Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis: ajustements compensatoires à la suite de l'adhésion de nouveaux pays membres à l'UE

Sujet

6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Zone géographique

Taïwan

Canada

Cuba

Philippines

Hong-Kong

Équateur

Japon

Nouvelle-Zélande

Australie

Colombie

États-Unis

Suisse

Brésil

Chine

Corée du Sud

Argentine

Inde